

HIVER 2023 / 2024

Neige vacances de fin d'année

CLAIRSAPIN

Aventures Nordiques 6/11 ans - 12/14 ans

REF : 054 016 001

**VPT GRAND EST
AGRÉMENTS**

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEPP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

**Centre Vacances Pour Tous
CLAIRSAPIN
88430 LES ARRENTES DE CORCIEUX
☎ 03 29 50 66 07 - 📠 03 29 50 65 93**

SITUATION GEOGRAPHIQUE

A 800 m d'altitude, en lisière de forêt, Clairsapin est implanté sur la commune des Arrentes de Corcieux à l'écart de toute nuisance, à une dizaine de km de Gérardmer.

ACCES

Par le train : gare de CORCIEUX-VANEMONT ou ST-DIE.

Par la route : carte Michelin n°62. A ST-DIE, prendre la direction de COLMAR (RN 415) jusqu'à ANOULD, puis emprunter la D 8 en direction de GERARDMER pendant 5 km. Au col du Plafond, prendre à droite jusqu'à CORCIEUX, puis direction de GRANGES SUR VOLOGNE jusqu'aux ARRENTES.

Au col des ARRENTES, prendre à gauche (restaurant) et suivre le fléchage "CLAIRSAPIN" sur 2,5 km. Le centre sera situé sur votre gauche, en lisière de forêt de sapins.

VOYAGE

Départ Paris et régions.

En train ou car de Paris jusqu'à Nancy ou Epinal puis car jusqu'au centre. En car de Strasbourg, Mulhouse, Besançon, Metz, Nancy, Epinal, Châlons-en-Champagne, Colmar, Auxerre, Troyes, Dijon, Bar-le-Duc ou Saint-Dizier, Vitry le François.

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- le premier jour vers 17 heures, et seront repris
- le dernier jour vers 13 heures.

CLAIRSAPIN – Neige vacances de fin d'année

Vacances à dominante Ski Alpin

Hauts-Vosges

EFFECTIF

30 enfants de 6 à 11 ans – 30 enfants de 12 à 14 ans

CADRE DE VIE

En chambre de 3 à 5 lits. Lavabos dans les chambres. Douches et W-C dans les chambres, ou à proximité immédiate.

ACTIVITES

Sur les domaines skiables vosgiens selon enneigement :

Ski alpin : 2 demi-journées de ski alpin, encadrées par les animateurs du centre de vacances.

Biathlon : 2 séances de 2 h avec tir à la carabine et parcours en raquettes, encadrées par des moniteurs diplômés.

Patinoire : 1 séance à la patinoire. Découverte du milieu avec nos animateurs.

ORGANISATION DU SEJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE

La vie collective est organisée de manière à respecter les besoins et les rythmes de votre enfant, avec le souci permanent de sa sécurité, de son bien-être, ceci pour favoriser son épanouissement et lui permettre d'être autonome dans la limite de ses possibilités. Lever et petit déjeuner sont individualisés. Un temps après le repas permet, à ceux qui le souhaitent, de se reposer ou de participer à des activités calmes. Une salle d'activités organisée en ateliers (lecture, télévision, jeux de société, arts plastiques), offre aux enfants la possibilité de s'exprimer librement, avec le concours discret des animateurs. **Les médicaments sont donnés par un assistant sanitaire diplômé qui travaille en liaison avec les médecins habituels du centre.**

TROUSSEAU

Vêtements adaptés à l'activité ski : anorak, pantalon, pulls (plusieurs petits pulls plutôt qu'un seul gros), bonnet, gants, chaussettes de ski, une paire de chaussures après-ski, lunettes de soleil ou masque de ski, crème protectrice contre le soleil. Dans un souci de transition écologique, nous demandons aux enfants d'apporter leur propre serviette de table.

COURRIER

Nous veillerons à ce que les enfants envoient une lettre dès leur arrivée. L'enfant sera bien sûr, libre d'écrire par ailleurs, autant de fois qu'il le souhaitera. **N'oubliez pas de fournir les enveloppes (nom de l'enfant au dos) et les timbres.**

COOPERATIVE

Les enfants peuvent acheter au centre confiseries, cartes postales...

TELEPHONE

Privilégiez le courrier pour correspondre avec votre enfant. Si vous souhaitez **exceptionnellement** le joindre par téléphone, faites-le de préférence au moment des repas

ARGENT DE POCHE

Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. **15 à 20 € semblent suffisants** pour l'achat de quelques boissons et cartes postales.

DISPARITION D'OBJETS PERSONNELS

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat, et en tout cas, avant la fin du séjour. Les objets de valeur, lecteur MP3, bijoux, tablette tactile, téléphone portable... sont emmenés aux risques et périls de leurs propriétaires.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.